

agencies must publish their notices of procurement in GBO, and the Canadian Government's contracting policy encourages the use of OBS. Procurements done through the Department of Public Works and Government Services will automatically appear in both publications. For departments and agencies wishing to do their own procurement, arrangements to access these publications can be made by contacting:

*Government Business Opportunities*

at (819) 956-4802

and

*Open Bidding Service*

at (613) 737-7373.

OVERVIEW: GOVERNMENT  
PROCUREMENT UNDER THE NAFTA

Under the NAFTA, the obligations pertaining to procurement by departments and agencies emphasize, inter alia:

- competitive solicitation for goods, services and construction;

remarquer qu'aux fins de l'ALÉNA, les ministères et organismes doivent publier leurs avis de projets d'achat dans la publication MP, et que la politique du gouvernement canadien sur les marchés encourage la publication dans le SIOS. Les marchés passés par l'entremise du ministère des Travaux publics et Services gouvernementaux figureront automatiquement dans les deux publications. Pour les ministères et organismes qui désirent passer leurs propres marchés, des arrangements pour avoir accès à ces publications peuvent être pris en communiquant avec:

*Marchés publics*

au numéro (819) 956-4802

et

*Service des invitations  
ouvertes à soumissionner*

au numéro (613) 737-7373.

APERÇU: MARCHÉS PUBLICS SOUS  
LE RÉGIME DE L'ALÉNA

En vertu de l'ALÉNA, les obligations concernant les marchés passés par des ministères et des organismes mettent entre autres l'accent sur:

- la demande concurrentielle de produits, de services et de services de construction;